REÇU EN PREFECTURE le 29/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219505807-20240524-DEL25_2024-

Département du Val d'Oise Arrondissement de SARCELLES Canton de GOUSSAINVILLE Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le: 29 mai 2024

TRANSMIS le: 29 mai 2024

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 19

Présents: 11

Votants: 17

OBJET:

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre Le vendredi 24 mai à 20H45

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire

Etaient présents :

<u>Mesdames</u>: BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUDRÉ Sybille, GRU Fabienne

<u>Messieurs</u>: BÉLAIR Xavier, BOCQUET Jean-Charles, MOURET Stéphane, VANCON Frédéric, VIRLOGEUX Christophe

Absents: Mme DAUPTAIN Marie-Hélène, M. DEBCZAK Jean-Michel

<u>Pouvoirs</u>: Mme FERTE Nadège donne pouvoir à Mme DAUDRE Sybille

M. DREVILLE Gérard donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle Mme LE BEC Fanny donne pouvoir à M. VIRLOGEUX Christophe

Mme DELGADO Chantal donne pouvoir à M. BOCQUER Jean-Charles Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme GRU Fabienne M. BAILLY Maxime donne pouvoir à M. VANCON Frédéric

Secrétaire: M. BOCQUET Jean-Charles

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'un agent nommé sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, après avis de la CAP, réunit les conditions requises pour l'obtention d'un avancement sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} août 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- 1) EMET un avis favorable à la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} août 2024. De ce fait la modification sera effectuée sur le tableau des effectifs à compter du 1^{er} août 2024. Les crédits nécessaires ont été prévus lors de la préparation du budget primitif 2024.
- 2) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait à SAINT-WITZ, Le 27 mai 2024

Le Maire Frédéric MOIZARD

